



Natura2000



COMITÉ DE SUIVI DES SITES NATURA 2000
« HAUTES VALLÉES DU LYS, DE LA PIQUE ET D'OÔ »
COMPTE-RENDU DU COPIL DU 26 MARS 2019
10H00 – MONTAUBAN-DE-LUCHON

La liste des participants et l'invitation sont annexées au compte-rendu.

Sont excusés : Arnaud Gaujard – Fédération des Chasseurs 31, Michel Codron.

DÉBUT DU COPIL À 10H00.

M. Alain LADEVEZE, Président du COPIL, remercie l'Administration pour son accompagnement dans la nouvelle prise de compétence et le portage de l'animation Natura 2000 de la part de la CCPHG. Il souhaite que cette animation profite et rayonne sur l'ensemble du territoire afin de générer des contrats, mais aussi une dynamique auprès de la population, des jeunes et de la collectivité.

Tour de table.

1. BILAN DE L'ANIMATION 2018 – DÉBUT 2019

Mathilde ESPINASSE, chargée d'études à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne (CA 31), présente le bilan de l'animation et les perspectives suite aux 7 derniers mois (septembre 2018 – mars 2019) et selon les trois grands thèmes : communiquer & sensibiliser (1), préserver & connaître (2), contractualiser (3).

La Chambre d'agriculture intervient auprès de la CCPHG pour un appui à l'animation du dispositif Natura 2000 sur les sites des vallées du Lys, de la Pique et d'Oô.

Au préalable, un rappel sur les « habitats d'espèces » est présenté aux participants. En effet, le DOCOB insiste sur les habitats et sur les espèces. Les habitats d'espèces sont parfois moins connus, et il en existe 8 sur les sites du luchonnais : Desman des Pyrénées, Chauve-souris, Rosalie des Alpes, Damier de la Succise, Léopard pyrénéen de Bonnal, Androsace des Pyrénées, Aster des Pyrénées et Bryophytes (mousses). Vous retrouvez le détail de ces habitats d'espèces sur le site Internet : <http://lys-pique-oo.n2000.fr/lys-pique-oo/les-especes-d-interet-communautaire>

Anne-Marie DEVELAY, de la DREAL Occitanie, indique les interlocuteurs qui portent des missions de type PNA – Plan National d'Action, ou « suivi / recherche » pour les différentes espèces :

- le desman : CEN, programme « life desman » ;
- les papillons : M. Fourès ;
- la gentiane jaune : le programme « gentiane » en lien avec la CBN

REMARQUES - INFORMATIONS

ANIMATION

1. Communiquer et sensibiliser

<p>Deux permanences « Natura 2000 » pour informer et sensibiliser locaux et touristes à la préservation de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sur le marché de Luchon le 20/02/2018- Devant l'office du tourisme le 28/02	<p>Environ 30 prises de contacts et discussions ont été établis, en plus des passages avec lecture des panneaux et des dépliant.</p> <p>La CA 31 demande l'avis au COPIL de l'intérêt de poursuivre cette animation, voire de le lier avec une manifestation sur le site.</p> <p>Alain Ladevèze et les membres du COPIL sont favorables à la poursuite de la démarche.</p> <p>Olivier Dejean, Président de l'Aneto Trail, propose l'installation d'un stand dans le « village » mis en place les 5, 6 et juillet. Il y a la possibilité d'informer et sensibiliser un large public sur les thèmes du pastoralisme, de la biodiversité et de Natura 2000.</p> <p>La proposition est retenue, sous réserve de la capacité aux animateurs à proposer un stand et une permanence adaptés.</p> <p>L'association de vol libre organise une manifestation annuelle sur Oô à la mi-juin. Il observe un besoin de sensibiliser ce public avec des outils d'éducation à l'environnement. Le COPIL est intéressé pour développer cette communication vers l'ensemble des usagers de la montagne à travers les manifestations qui sont organisées sur le site Natura 2000.</p>
<ul style="list-style-type: none">- Séjour « sport et nature » avec l'ALSH inter communal- 5 jours	<p>Audrey GOMEZ, animatrice Natura 2000 à la CCPHG, L'objectif est de sensibiliser le jeune public à leur territoire et à l'environnement à travers la pratique sportive.</p> <p>Tous les sites Natura 2000 de la communauté de communes sont identifiés pour faire découvrir les différents milieux naturels. Une vidéo a été réalisée et des abris à chauve-souris ont été construits.</p> <p>Thierry PROUTHEAU, CCPHG, fait part de l'importance de l'animation auprès des scolaires afin de développer la conscience enfantine de l'environnement.</p>
<ul style="list-style-type: none">- Conférence sur le Lagopède des Pyrénées- Le 08/02/2019 à Montauban de Luchon	<p>Audrey GOMEZ a organisé cette conférence pour sensibiliser le public à la richesse ornithologique des sites et se questionner sur la fragilité de notre patrimoine naturel. 40 personnes ont participé à la soirée – débat animé par Grégory Odemer.</p>
<ul style="list-style-type: none">- Bulletin d'information Natura 2000	<p>Le bulletin permettra d'informer les habitants des actions Natura 2000 sur leur territoire. Il sera édité annuellement. De plus, le site Internet sera complété courant 2019.</p>

ANIMATION
2. CONTRACTUALISER

<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi du contrat ni-ni suite à la réhabilitation de la passerelle de la Glère. - Contrat porté par la CA 31. 	<p>La mise en place de la nouvelle passerelle, en 2013, nécessite d'évaluer l'impact dans le temps du contrat sur les habitats. Pour se faire, la CA 31 a réalisé une étude préalable à la mise en place d'une évaluation exhaustive future (méthode, enquêtes agricoles et préconisations).</p> <p>Sébastien Gimeno, Président du GP du Campsaure, indique qu'il y a une augmentation du nombre de brebis vers l'estive de la Glère depuis la réhabilitation de la passerelle. C'est un point très positif pour le bon fonctionnement de l'estive.</p> <p>Il propose l'amélioration de la signalétique au départ du sentier de la Glère (à partir de la route qui mène à l'Hospice de France) et du parking de l'Hospice : information et sensibilisation aux randonneurs sur la protection des troupeaux, la fonctionnalité des espaces agro pastoraux.</p> <p>Jean-Louis Redonnet, Conseiller communautaire et adjoint à la Mairie de Luchon, confirme que la signalétique est un sujet essentiel sur les sentiers de l'ensemble du territoire. Il est de la responsabilité de la collectivité, via sa commission sentiers, de veiller à la sécurité des personnes. La CCPHG et Natura 2000 peuvent travailler de concert afin de mutualiser et de rationaliser la réflexion et la mise en œuvre des actions sur la signalétique.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi du contrat ni-ni suite au rétablissement du fonctionnement hydrique de la tourbière de Campsaure - Contrat porté par la CA 31. 	<p>Les travaux ont eu lieu en octobre et novembre 2018, réalisés par l'AREMIP. L'objectif est de conserver l'habitat tourbeux, classé d'intérêt communautaire prioritaire. Un suivi des travaux est prévu pendant les 4 années suivantes.</p> <p>Sébastien Gimeno demande si le poste de clôture prévu comporte une alimentation avec une batterie solaire, qui a la gestion du poste de clôture, et souhaite savoir si le surplus d'eau qui alimente la tourbière est dirigé vers les abreuvoirs. La CA 31 se rapproche de l'AREMIP pour lui répondre précisément.</p>

PERSPECTIVES
1. COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

<ul style="list-style-type: none"> - Animation ALSH 	<p>Audrey GOMEZ poursuit l'animation autour des scolaires avec l'organisation de journées de « classes découvertes » à l'Hospice de France pour le printemps 2019.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Animation tout public 	<p>En lien avec les espèces du site, il est possible d'organiser des conférences (papillons, gentiane, desman, Grand Tétrás avec Emmanuel Ménoni) et soirées thématiques (chauve-souris : film réalisé en 2018). La participation des animateurs Natura 2000 à des manifestations locales existantes sera privilégiée.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion sur la signalétique des sentiers et de l'usage des espaces montagnards - Secteurs ciblés : Hospice de France, vallée du Lys et vallée d'Oô 	<p>Il est constaté de nombreux panneaux pour signaler les sentiers. Aussi, Alain Ladevèze fait part aux membres du COPIL du souhait de la collectivité de rationaliser cette signalétique, afin de l'harmoniser, de la rendre plus efficace dans les messages, ainsi que de couvrir l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Il s'agit d'engager un travail conséquent à ce sujet. Natura 2000 est un des outils à intégrer dans cette réflexion.</p> <p>Thierry PROUTHEAU : les panneaux peuvent renvoyer des informations complémentaires par le développement du numérique (QRcode, ...). Cela implique un investissement et une capacité d'évolution des outils.</p> <p>Jean-Louis REDONNET : la CCPHG a la responsabilité de la signalétique et des sentiers, à travers la « commission des sentiers » existante. Afin de mutualiser la réflexion et la mise en œuvre il est nécessaire d'avoir une vision globale de l'opération, et que tous les acteurs du territoire travail de concert afin de faire converger les actions.</p> <p>Il indique qu'il existe déjà une application QR code pour les utilisateurs de la « Route 3404 ». De plus, un lien avec la Fédération de Pêche est à prévoir.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux d'information, outils de vulgarisation sur les sites Natura 2000 	<p>Les membres du COPIL sont unanimes sur la nécessité, comme pour la signalétique, de mener une réflexion mutualisée.</p> <p>(NOM), de la DDT 31, souligne l'importance de privilégier une communication locale pour cette démarche.</p> <p>Francis Ader, élu à la CA 31 et adjoint à la mairie de Cazeaux, explique tout l'intérêt de l'animation Natura 2000 à s'appuyer sur le contexte local et les projets du territoire afin d'accompagner les habitants dans l'appropriation du dispositif.</p> <p>La CCPHG et la CA 31 expriment leur besoin en termes de communication générale pour des manifestations locales : informations Natura 2000 auprès du grand public, informations sur des espèces et la biodiversité locale. Cela peut prendre la forme de panneaux, kakémonos / rolls up, visuels au format « fiche » / « marque-page » avec message de vulgarisation, message sur le dispositif et ses actions, (...).</p> <p>La CA 31 précise qu'il est intéressant d'avoir des visuels clairs avec des informations de vulgarisation adaptés à un stand, mais aussi des documents / fiches que les personnes peuvent emporter.</p> <p>La CCPHG souhaite associer à ce travail les scolaires dans le cadre des animations « nature ».</p> <p>Raphaële GARRETA, CBN PMP, informe le COPIL des outils de communication réalisés par le Conservatoire, et à la disposition des membres du COPIL en fonction de leur disponibilité : un film a été réalisé à destination du grand public sur la flore. Des outils existent sur l'arnica et la gentiane jaune.</p>
<p>PERSPECTIVES 2. PRÉSERVER ET DOCOB</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Action en faveur des galliformes de montagne 	<p>Une réflexion sur des besoins d'inventaires sera engagée.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Gentiane jaune 	<p>Le suivi de la réflexion et du travail engagé par le Conservatoire Botanique apportent des éléments de connaissances et de compréhension aux membres du COPIL.</p> <p>⇒ Cf. présentation.</p>
<p>PERSPECTIVES 3. CONTRACTUALISER</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des 6 contrats 	<p>Suivi en cours.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat forestier 	<p>Pour faire suite aux inventaires sur les bryophytes réalisés par le CBN et l'ONF, un contrat forestier en faveur de ces espèces a été initié.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat ni-ni 	<p>Un travail a été engagé sur la réouverture de milieux favorables aux galliformes de montagne avec la Fédération des Chasseurs. Il sera poursuivi afin d'initier un nouveau contrat.</p>
<p>INTERVENTIONS</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Nature en Occitanie Sophie MAILLE Michèle JUND <p>A la demande de la DDT, Nature en Occitanie est chargé de l'évaluation du DOCOB des vallées du Lys de la Pique et d'Oô. Elle consiste à analyser le contenu du DOCOB, de pointer les actions réalisées et dresser de premières perspectives. C'est un point d'étape sur les 10 dernières années d'animation. Il permet de dire si le DOCOB nécessite une mise à jour ou une révision.</p> <p>Le travail engagé est à mi-parcours au moment du COPIL.</p>	<p>La présentation mentionne les points qui nécessitent une mise à jour, voir une révision. Par exemple, la base de données « oiseaux » est à compléter pour intégrer des espèces comme le hibou Grand-Duc, ou compléter des inventaires. Il en est de même pour les espèces telles que les calotritons, le lézard de Bonnal (isola sur le Maupas ?), l'habitat des prairies de fauches, (...).</p> <p>Ces mises à jour pourront donner de nouvelles perspectives à des contrats Natura 2000 et une animation adaptée au contexte du territoire. Une réflexion sur l'évolution du périmètre peut être envisagée également.</p> <p>Le Conservatoire Botanique explique que les techniques d'inventaires évoluent avec les nouvelles technologies. La mise à jour de la cartographie des habitats peut, dans certains secteurs, s'effectuer par drone. De même que les inventaires sur les espèces végétales font appel à la recherche de l'ADN environnementale dans le cadre de protocole et d'espèces ciblés.</p> <p>Jean-Pierre OUSTALET, maire de Oô, rappelle la nécessité de mettre à jour la cartographie des habitats dans le Val d'Esquiery.</p> <p>Alain LADEVEZE demande à l'ONF si des difficultés existent sur la forêt. L'ONF informe sur la gestion forestière extensive : 40% des surfaces sont non exploitées et impliquent des difficultés dans les accès et la gestion des chemins.</p> <p>⇒ Cf. présentation.</p>

- **Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBN)**

Raphaëlle GARRETA

Gestion de la ressource de la gentiane jaune.

L'intervention veut apporter un éclairage sur cette plante de montagne, qui a toujours été une ressource exploitée. Elle est aujourd'hui sous pression mais n'est pas en danger.

Le CBN conduit une étude sur le massif des Pyrénées (français et espagnol) dans le cadre du plan européen Value Pam.

A ce jour il n'existe pas de gestion de la ressource à l'échelle des Pyrénées, alors même que la gentiane est exploitée en Espagne et dans le Massif Central. Une forme de spéculation s'installe pour exploiter les parcelles à gentiane.

Cette situation indique un besoin de proposer **une réflexion sur un mode de gestion** de la ressource.

Il existe des associations sur lesquelles il est possible de s'appuyer et qui se font le relais des professionnels, ces derniers étant demandeurs d'un cadrage par rapport à l'exploitation de la gentiane et d'autres plantes sauvages.

Le mode de gestion peut prendre la forme d'un arrêté préfectoral associé à un plan de gestion qu'il convient de construire, avec les acteurs locaux, dans son contenu pour une gestion concertée.

Le CBN propose de mettre en place 2 sites pilotes pour observer l'évolution des parcelles exploitées par les gentianaires : un site sur le plateau du Campsaure, et autre site à déterminer sur le territoire de la Communauté de Communes.

Le CBN assurera l'appui technique et scientifique, la DREAL suivra la partie règlementaire.

⇒ Cf. présentation.

M. Alain Ladevèze remercie les participants du COPIL pour les travaux menés et à venir.

Le COPIL prend fin à 13h30.

Le Président du COPIL,
Alain LADEVEZE

Toutes les informations sont à retrouver sur le site <http://lys-pique-oo.n2000.fr/>

Pièces jointes :

- la présentation CA 31
- la feuille d'émargement
- l'invitation